

## AVIS DE CONVOCATION NOTICE OF MEETING

À tous les membres du conseil de la Municipalité de Chelsea, avis vous est par la présente donné par le soussigné Greffier que vous êtes convoqués à une session extraordinaire du conseil qui se tiendra le **mardi 17 juin 2025 à 8 h par visioconférence.**

L'ordre du jour est le suivant:

To all Council members of the Municipality of Chelsea, notice is hereby given by the undersigned Registrar that you are summoned to an extraordinary Council meeting to be held **Tuesday, June 17, 2025, at 8 a.m. by videoconference.**

The agenda is as follows:



### ORDRE DU JOUR SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 17 JUIN 2025, 8 h

### AGENDA EXTRAORDINARY SITTING OF COUNCIL JUNE 17, 2025, 8 A.M.

#### OUVERTURE / OPENING

*Nous reconnaissons que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel du peuple Anishinaabek-Algonquin.*

*La Municipalité de Chelsea reconnaît l'importance d'utiliser un ton poli et respectueux en tout temps envers tous et de s'abstenir de propos incivils. En ce sens et selon les dispositions législatives à cet égard, les sessions du conseil doivent se dérouler avec politesse, calme, respect et dignité.*

- 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA
- 2) PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD
- 3) SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES
  - a) Vocation des aménagements d'accès publics à la rivière Gatineau dans les secteurs de Farm Point et du chemin Burnett / Vocation of public access facilities to the Gatineau River in the Farm Point and chemin Burnett sectors
  - b) Autorisation d'achat d'équipements pour l'accès à la rivière Gatineau dans le secteur de Farm Point / Authorization to purchase equipment for access to the Gatineau River in the Farm Point sector
- 4) LEVÉE DE LA SESSION / ADJOURNMENT OF THE SITTING

Donné à Chelsea, Québec ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juin 2025.



Me Charles-Hervé Aka  
Greffier / Registrar

**Session extraordinaire du 17 juin 2025 / June 17, 2025, extraordinary sitting**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que l'ordre du  
jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

## 3) a)

Session extraordinaire du 17 juin 2025 / June 17 2025, extraordinary sitting

### VOCATION DES AMÉNAGEMENTS D'ACCÈS PUBLICS À LA RIVIÈRE GATINEAU DANS LES SECTEURS DE FARM POINT ET DU CHEMIN BURNETT

ATTENDU QUE le projet d'aménagements d'accès publics à l'eau est une priorité du conseil municipal qui est conscient de la forte demande pour de tels aménagements de la part des citoyens de la Municipalité de Chelsea depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE la résolution 332-24 a officialisé le secteur de Farm Point, entre le parc et le centre communautaire, ainsi que le secteur du chemin Burnett pour l'aménagement d'accès à l'eau;

ATTENDU QUE l'administration municipale a été mandatée pour l'élaboration d'un plan de mise en œuvre afin de rendre ces accès sécuritaires et accessibles;

ATTENDU QU'après analyse, il est recommandé d'ajouter un quai communautaire universellement accessible avec un corridor de nage en eau libre de 125 mètres devant le parc de Farm Point en 2026 conditionnel à l'approbation des certificats d'autorisation du MELCCFP;

ATTENDU QU'IL est également recommandé d'officialiser un accès de mise à l'eau pour embarcations non motorisées devant le centre communautaire Farm Point ainsi qu'un accès d'embarcations non motorisées à l'extrémité du chemin Burnett, le tout en 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil approuve les aménagements suivants :

- un quai communautaire avec un corridor de nage en eau libre devant le chalet de service dans le secteur Farm Point;
- une mise à l'eau pour les embarcations non motorisées devant le centre communautaire du secteur Farm Point; et
- une mise à l'eau pour les embarcations non motorisées à l'extrémité du chemin Burnett.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## 3) b)

Session extraordinaire du 17 juin 2025 / June 17, 2025, extraordinary sitting

### **AUTORISATION D'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR L'ACCÈS À LA RIVIÈRE GATINEAU DANS LE SECTEUR DE FARM POINT**

ATTENDU QUE le projet d'aménagements d'accès publics à la rivière Gatineau est une priorité du conseil municipal;

ATTENDU QUE ce projet d'aménager un accès public à la rivière Gatineau fait suite à forte demande des citoyens de Chelsea depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE par la résolution numéro 332-24, le conseil a officialisé le site du futur aménagement à la rivière Gatineau situé entre le parc et le centre communautaire dans le secteur de Farm Point;

ATTENDU QU'afin d'offrir un accès public à la rivière qui soit adapté et sécuritaire pour tous les citoyens de Chelsea y compris ceux ayant une mobilité réduite, la Municipalité doit faire l'acquisition de nouveaux équipements flottants;

ATTENDU QUE les travaux d'aménagement d'un accès public à la rivière Gatineau comprennent l'émission d'un plan d'ingénierie nécessaire pour l'obtention d'un certificat d'autorisation (CA) auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, l'acquisition d'une passerelle, d'un quai et l'installation des deux structures;

ATTENDU QUE vu les délais pour la réalisation des travaux et sur recommandation de son chargé de projet pour projet d'aménagement d'un accès public à la rivière Gatineau, le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire a demandé un prix et a reçu une soumission, soit celle de l'entreprise Marina Technologies au montant de 122 891,03 \$ taxes incluses, laquelle comprend l'émission du des plans, l'acquisition de la passerelle et du quai, la fabrication, la livraison et l'installation de ces infrastructures, pour un montant net de 112 215,89 \$;

ATTENDU QUE le chargé de projet pour le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire a procédé à l'analyse de la soumission et la déclare conforme aux exigences requises pour la réalisation de tels travaux;

ATTENDU QUE la soumission déposée par Marina Technologies est recommandée par le chargé de projet pour le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE l'acquisition de la passerelle et du quai sera remboursée par règlements d'emprunt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil municipal approuve la fabrication, l'achat, la livraison et l'installation d'une passerelle et de quais commerciaux de l'entreprise québécoise Marina Technologies au coût de 122 891,03 \$ taxes incluses.

## **3) b)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 23-080-00-721 Infrastructures loisirs & culture.

**Session extraordinaire du 17 juin 2025 / June 17, 2025, extraordinary sitting**

**LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que cette session  
extraordinaire soit levée.